

# FOURRAGES - MIEUX

Rue du Carmel 1, 6900 Marloie

Tél. : +32 61 21 08 20

fax : +32 61 21 08 40

info@fourragesmieux.be

Avril- juillet 2010 – n°5



## Fourrages-news

### Sommaire

- 034. Les Journées Internationales de la Prairie : des journées d'information, de vulgarisation et d'échanges transfrontaliers
- 035. JIP 2010 : la récolte des fourrages
- 036. Législation relative à l'utilisation des pesticides à usage agricole en agriculture : ce que le producteur doit savoir !
- 037. Apprendre à distinguer les dégâts de blaireaux des dégâts de sangliers dans les maïs sur pied
- 038. Sécheresse 2010 : manque de fourrages
- 039. Du côté des céréales immatures
- 040. Agriculture et biodiversité

Fourrages-news est réalisé par l'asbl Fourrages Mieux. Cette newsletter gratuite est distribuée par mail.

Elle est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

Les articles qui sont résumés ci-après sont choisis parmi les lectures de l'équipe de Fourrages Mieux et de ses partenaires. Vous pouvez aussi nous renseigner vos lecture via mail à l'adresse mentionnée plus haut.

Avec le soutien du Service public de Wallonie, Direction du Développement et de la Vulgarisation (D GARNE) et de la Province de Luxembourg



## Article 034

## Les Journées Internationales de la Prairie : des journées d'information, de vulgarisation et d'échanges transfrontaliers\*

Les Journées internationales de la prairie (JIP) visent à informer et conseiller les agriculteurs, acteurs principaux de la prairie. A côté des agriculteurs, ces journées sont également un lieu d'information pour les conseillers en agriculture ainsi que pour le grand public. En outre, elles sont une occasion unique de rencontre et d'échanges entre agriculteurs, conseillers agricoles et techniciens des trois pays.

Les journées internationales de la prairie sont le résultat d'une collaboration étroite entre divers organismes et institutions de la Wallonie, du Land de Rhénanie-Palatinat et du Grand-Duché de Luxembourg. Pour la Wallonie, le Centre de coordination des régions herbagères de l'Eifel-Ardenne GLEA, Fourrages-Mieux, le SPW, Agra-Ost, aCREA-Ulg, Agro-Service, le CRA-W et Requasud collaborent à l'organisation.

La première Journée internationale de la prairie a vu le jour à Bansions (Belgique) en 2007 avec comme thème la valorisation optimale des engrais de ferme. Depuis, cette manifestation est organisée annuellement en alternance dans et par les trois régions. En 2008 à Ettelbruck (Grand-Duché de Luxembourg), la journée s'articulait autour du pâturage alors qu'en 2009 à Kyllburgweiler (Allemagne), nous parlions de Production fourragère et de maintien de la qualité, des pâturages au silo.

Cette année, le 27 juillet 2010, a eu lieu à Bras-Haut (Belgique), la 4<sup>ème</sup> édition de ces Journées Internationales de la Prairie (JIP).

\* D'après le communiqué de presse des JIP.

### Références :

GLEA, 2010.

### Article disponible :

<http://www.igl.tu/eu/>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

**Article 035****JIP 2010 : la récolte des fourrages**

Le thème principal de la Journée Internationale de la Prairie, qui était organisée à Bras-Haut le 27 juillet 2010, était la récolte des fourrages. En effet, la production de fourrage de qualité est essentielle pour les exploitations agricoles.

De la fauche à la distribution en passant par le fanage, toutes les étapes sont importantes. Leurs différents aspects ont été présentés en détail et de manière pédagogique dans un village de huit tentes. Vous avez pu y découvrir les thèmes suivants :

- la mécanisation de la récolte des fourrages ;
- l'importance de la hauteur de coupe ;
- la gestion du fanage ;
- le séchage du foin en grange ;
- l'ensilage d'herbe et l'analyse des fourrages ;
- la conditionnalité et les méthodes agro-environnementales ;
- les prairies patrimoniales
- diverses animations telles que la démonstration du logiciel « Mecacost » et l'analyse infrarouge en direct.

De plus, cette année, la Journée Internationale de la prairie se déroulait en même temps que la Journée de l'herbe organisée par la foire de Libramont. Plus de 90 machines de récolte de fourrages ont travaillé sur un site de plus de 40 ha.

Dans chaque tente à thème, des posters étaient présentés. Ceux-ci sont intégralement repris dans une brochure disponible au téléchargement (dès août 2010) sur le site des JIP :

- <http://www.iglt.eu>
- <http://www.jipr.eu>

**Références :**

GLEA, 2010

**Article disponible :**<http://www.iglt.eu>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

**Article 036****Législation relative à l'utilisation des pesticides à usage agricole en agriculture : ce que le producteur doit savoir !**

Le comité régional PHYTO vient de remettre à jour son remarquable fascicule sur la législation relative à l'utilisation des pesticides à usage agricole en agriculture.

Ce fascicule fait le point et vous informe sur l'ensemble des législations relatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et sur les dispositions qu'il est nécessaire de mettre en place dans les exploitations agricoles. Celles-ci concernent tant la sécurité de la chaîne alimentaire que l'environnement ou la santé de l'utilisateur.

Ce document donne une explication et détaille les différentes législations (européenne, belge et wallonne) qui encadrent l'utilisation de pesticides tout en s'efforçant de donner pour chaque partie, des exemples et des cas pratiques.

Sont notamment abordés dans ce document :

- l'agrégation et l'utilisation des produits ;
- la protection des eaux ;
- le stockage ;
- la traçabilité ;
- les exigences relatives aux pulvérisateurs ;
- la conditionnalité et les contrôles ;
- les perspectives d'avenir.

Plus d'infos auprès du secrétariat du Comité régional PHYTO :

Croix du Sud 2/3

1348 Louvain-la-Neuve

tél. : 010 / 47 37 54

e-mail : [crphyto@uclouvain.be](mailto:crphyto@uclouvain.be)

**Références :**

Janssens L., Mary B., Counet L., Meniger G., Bragard C., Marot J., 2010. Législation relative à l'utilisation des pesticides à usage agricole en agriculture : ce que le producteur doit savoir. 23 p.

**Article disponible :**

[http://www.crphyto.be/fichiers/guide\\_legislation2010.pdf](http://www.crphyto.be/fichiers/guide_legislation2010.pdf)

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## Article 037

## Apprendre à distinguer les dégâts de blaireaux des dégâts de sangliers dans les maïs sur pied

Au stade laiteux des épis, vers la fin de l'été, les grains de maïs « en lait » ont atteint leur forme et leurs dimensions définitives, ils sont de couleur jaune pâle, leur contenu est blanc laiteux et ils sont faciles à écraser. C'est à ce moment qu'ils sont les plus appétents, pour les sangliers et les blaireaux en particulier. Au-delà du stade laiteux jusqu'à la récolte, le maïs reste vulnérable mais dans une moindre mesure.

Les dégâts de blaireau, du fait de son statut d'espèce protégée, donnent lieu à une indemnisation du dommage par la Région wallonne, à partir de 125 € par dossier. La procédure administrative de demande d'indemnisation implique l'intervention d'un expert. Selon l'espèce incriminée, la réparation des dommages sera attribuée à la Région wallonne (blaireau) ou au(x) titulaire(s) du droit de chasse (sanglier). De plus, il n'est pas rare que dans une même parcelle, l'on observe des dégâts mixtes.

Le travail d'identification repose sur des critères simples, basé sur la nature même des dégâts et sur les indices au sol (empreintes, coulées, excréments...).

Cet article illustre par des photos claires et précises les éléments à prendre en compte pour une identification réussie.

**Références :**

J. Widar et P. Luxen, 2008. Comment distinguer les dégâts de blaireaux des dégâts de sangliers en maïs sur pied ? 4 p.

**Article disponible :**

[www.fourragesmieux.be/](http://www.fourragesmieux.be/)  
dégâts de gibier / documents téléchargeables

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)



## Article 038

## Sécheresse 2010 : manque de fourrages

Les conditions climatiques de ce printemps ont des répercussions importantes sur la production de fourrages et la pousse de l'herbe dans les prairies. Début juillet, en année normale, les 2/3 de la production annuelle de l'herbe sont déjà réalisés. Or, cette année, la pousse de l'herbe ralentie par un début de printemps particulièrement froid et tardif n'a pas permis d'atteindre un rendement normal pour la première coupe. A Michamps, en ray-grass anglais purs, les rendements de la première coupe réalisée au stade début épiaison étaient environ 40 % inférieurs aux rendements moyens obtenus ces 5 dernières années. Sur fétuques élevées et dactyles les pertes de rendements sont moins importantes. La luzerne par contre n'a pas souffert de ce début de printemps froid et son rendement en 1<sup>ère</sup> coupe était comparable aux autres années. Sur les associations avec légumineuses la perte en première coupe est de 15% en moyenne.

Ces observations que nous pouvons faire dans nos essais lors de conditions climatiques « anormales » sont particulièrement instructives. Elles montrent qu'il est possible d'adapter nos systèmes fourragers, basés actuellement principalement sur le ray-grass anglais, afin d'offrir une plus grande assurance vis-à-vis d'épisodes de sécheresse dont la fréquence devrait augmenter suite au réchauffement climatique.

Cet article propose des pistes pour palier au manque de fourrages et attire l'attention sur la gestion des prairies après le retour des pluies.

En 2006, un tableau de synthèse sur les différentes solutions pour le manque de fourrages avait été présenté.

**Références :**

Asbl Centre de Michamps  
asbl Fourrages Mieux,  
2010. Prairies, fourrages  
et sécheresse. 2 p.

**Article disponible :**

<http://www.fourragesmieux.be>  
divers / sécheresse

Fourrages-news est disponible  
sur demande à l'adresse mail  
[info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et  
sur notre site Internet :  
[www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## Article 039

## Du côté des céréales immatures

Les céréales, récoltées immatures pour l'ensilage, sont un fourrage énergétique plus constant en quantité et en qualité que le maïs dans les régions de Haute Ardenne ou de Famenne. Alternative de sécurité fourragère dans ces régions, elles s'intègrent en outre mieux dans un système de production à plus fortes contraintes environnementales.

Cette année encore, les céréales immatures pourront venir au secours de nombreux agriculteurs en manque de réserves hivernales.

A cet effet, Fourrages Mieux a actualisé son Vade Mecum céréales immatures.

Les doses de semis ainsi que les possibilités d'implantation sont présentées.

Nous parlons également des associations avec des légumineuses, le pois notamment.

De nombreuses autres informations sur sont présentées sur notre page Internet spécialement consacrée aux céréales immatures :

[http://www.fourragesmieux.be/cereales\\_immatures.htm](http://www.fourragesmieux.be/cereales_immatures.htm)

**Références :**

Knoden D., 2010. Vade-Mecum céréales immatures. 2 p.

**Article disponible :**

[http://www.fourragesmieux.be/cereales\\_immatures](http://www.fourragesmieux.be/cereales_immatures)

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

**Article 040****Agriculture et biodiversité**

L'agriculture occupe la plus grande part de l'espace européen. En Wallonie, elle correspond environ à la moitié du territoire, soit 750000 ha. Elles côtoient ainsi les forêts, les villages et les zones urbanisées.

Les prairies et les cultures dominent les paysages agricoles et sont essentielles à la production d'aliment pour l'homme et le bétail. Elles incluent ou avoisinent une quantité de milieux ou petits éléments naturels essentiels à la biodiversité. Citons simplement les haies, les bocages, les mares, les arbres isolés, les vieux arbres, les vieux vergers hautes tiges... Tous ces milieux sont importants, voire vitaux pour bons nombres d'espèces animales et végétales.

Le rôle de l'agriculture pour le maintien et l'amélioration des paysages et de la biodiversité est de plus pris en compte et reconnu par les pouvoirs publics et espérons le, aussi par les citoyens.

Partant du constat que, malgré les objectifs fixés en 2002 lors de la 6<sup>ème</sup> réunion internationale de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique, nous n'avons pas réussi en 8 ans à stopper l'érosion de la biodiversité, ce livret nous laisse entrevoir les améliorations qui se dessinent.

Ce livret hors série de la collection Agrinature s'inscrit dans pleinement dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité. Il a été rédigé par des spécialistes en la matière et toujours richement illustré.

**Références :**

Hance Th., 2010.  
Agriculture et biodiversité. Collection Agrinature. Hors série 2010. SPW, DGARNE.

**Article disponible :**

<http://agriculture.wallonie.be/>  
Monde académique et scientifique / bibliothèque / Publications

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)